

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 8 NOVEMBRE 2024

Présents :

- **Municipalité** : Mme Messina
- **DDEN** : Mme Hollinger
- **Parents d'élèves** : Mmes Carbonne et Rivollier, M. Drevon
- **Enseignants** : Mmes André, Réus, Rondelle, Séchaud et Thivend, M. Balazard

Excusées : Mme Nour, Inspectrice de l'Éducation Nationale et Mme Rebatel, enseignante.

Début du conseil : 18h00

Fin du conseil : 18h50

I - PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter, Mme André indique le nom des nouveaux parents élus le 11 octobre 2024 :

Mme Lhopital, Mme Fillion, Mme Rosa, M. Drevon, Mme Carbonne, Mme Palanchon, Mme Andrillat, Mme Rivollier, Mme Cavalière et Mme Lusteau (dans l'ordre d'apparition sur la liste électorale). Le taux de participation a connu une nouvelle fois une très nette augmentation cette année : 67.22% de participation contre 53.5% l'an dernier et 42.5% l'année précédente. Mme Carbonne conserve la présidence de l'association.

Les attributions et compétences du conseil d'école sont ensuite rappelées : le CE est impliqué dans toutes les questions concernant la vie de l'école ; il vote le règlement intérieur à chaque début d'année scolaire ; il est informé sur la composition des classes, les effectifs, l'organisation des rencontres parents-enseignants, les contenus scolaires et les projets menés ; il donne son avis et peut faire des suggestions sur les modalités d'information des familles, l'organisation des services périscolaires, la restauration, l'hygiène, la sécurité des locaux et les transports scolaires, ainsi que l'aménagement du temps scolaire.

Mme Hollinger précise le rôle du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (dit DDEN) : c'est un membre de droit du conseil d'école et un interlocuteur privilégié des parents d'élèves, des enseignants et de la municipalité pour toutes les questions relatives à l'environnement scolaire (locaux, fréquentation, hygiène, sécurité...).

II - BILAN DE RENTRÉE

1) Effectifs et répartitions

24 CP dans la classe de Nathalie Séchaud

24 CE1 dans la classe de Gaëtane André

22 CE2 dans la classe de Christine Rondelle

26 CM1 dans la classe de Brigitte Réus

23 CM2 dans la classe de Nicolas Balazard

Soit un effectif total de 119 élèves actuellement.

Deux autres enseignantes complètent la constitution de l'équipe :

- Mme Thivend qui prend en charge la classe de Mme André le lundi pour la décharge de direction,
- Mme Rebatel, titulaire remplaçante rattachée à l'école.

2) Informations diverses

● Le premier **exercice d'évacuation incendie** a eu lieu le lundi 16 septembre. Les élèves ont été mis en sécurité sur le City Stade en 3 minutes et 33 secondes. La mise en sûreté a manqué un peu de fluidité car les deux classes situées à l'étage sont arrivées en même temps que les CE1 en bas de l'escalier métallique.

● Le premier exercice **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été réalisé le mardi 15 octobre en fin de matinée sur le scénario attentat/intrusion, conformément aux instructions données par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les élèves ont été confinés dans leur propre classe, avec efficacité et rapidité. Ils sont maintenant bien familiarisés avec ces exercices.

● **Budgets** : Pour rappel, les budgets alloués par la commune à l'école pour l'année 2024 sont : une dotation de 37€ pour l'année civile et par enfant pour l'achat du matériel pédagogique, 4€ par enfant pour l'achat du "petit matériel" collectif (soit une enveloppe de 524 euros qui a été utilisée cette année pour l'achat d'une enceinte

mobile, d'un perforeur et de sept ballons de handball), 150 € pour le fonctionnement de la direction (achats en papeterie), et un budget "transports collectifs" commun avec l'école maternelle (trajets vers la bibliothèque intercommunale, la piscine, le collège...).

Après l'enveloppe exceptionnelle débloquée l'an dernier pour le financement du projet avec Freddy Zucchet, le **Sou des Écoles** a voté cette année une subvention de 33 euros par enfant.

- Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** se déroulent à partir de 16h30 (jours et horaires propres à chaque classe) et ont démarré en période 1 pour les CE1 et en période 2 pour les autres classes.

- Madame André tient à remercier les employés communaux pour les **travaux** réalisés pendant les vacances d'été et les vacances d'automne, en particulier le rafraîchissement des tracés de la cour de récréation et la réalisation de circuits de petites voitures (demande faite par l'équipe enseignante en juillet dernier) qui a été très appréciée par les enfants. Une liste de travaux encore conséquente reste cependant en attente de réalisation et un point est attendu des services municipaux sur les dernières tâches en cours.

- La directrice présente ensuite le **bilan comptable** de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2023/2024. Le compte école a enregistré 7 330 euros de recettes (participation des familles en début d'année, dons et vente d'objets : photos de classes et sacs isothermes qui ont remporté un vif succès) et réalisé 9 000 euros de dépenses (charges des activités éducatives, paiement du photographe, cotisation à l'OCCE, frais bancaires, sorties à Pélussin et financement du bus pour les sorties des CM2). Il y a donc eu plus de dépenses que de recettes mais le solde du compte reste créditeur.

- **L'ENT One**, mis en place l'an dernier, a été relancé de manière plutôt harmonieuse à la rentrée : les parents ayant activé leur compte personnel l'année dernière ont eu un accès immédiat aux informations de l'école. Ceux n'ayant pas activé leur compte l'an dernier ont été invités à le faire à plusieurs reprises au cours de la première période. Ce nouvel espace de communication se révèle plutôt performant (notamment grâce à la messagerie, au cahier de textes et au cahier de liaison numériques) et ouvre une fenêtre sur la vie de l'école grâce aux blogs mis en ligne par les enseignants.

III – PROJETS ET ACTIONS DE L'ANNÉE

- En fin d'année dernière, Mme Freydier (responsable des services périscolaires) et Mme André (directrice) ont élaboré ensemble une **charte de continuité éducative** pour assurer la cohérence, la fluidité et le lien entre les temps scolaires et périscolaires. La volonté de travailler plus étroitement avait été soulevée par l'équipe enseignante lors de l'évaluation d'école réalisée l'an dernier, mais également par la municipalité dans la rédaction du nouveau PEDT. Ce document détaille les modalités de fonctionnement des deux équipes pour assurer une continuité de qualité entre les différents temps vécus par les enfants.

Les enseignants avaient également retravaillé en fin d'année dernière les règles de la cour de récréation et l'équipe municipale a choisi de les appliquer également sur les temps périscolaires ; les élèves ont donc des repères identiques tout au long de la journée.

- Le projet "**enfants lecteurs**" est reconduit.

- **Bibliothèque** : Chaque classe se rendra une fois par trimestre à la bibliothèque intercommunale située à Estrablin. L'équipe enseignante remercie la Mairie pour le financement des transports.

Les interventions des bibliothécaires à l'école auront également lieu une fois par trimestre, comme les années précédentes.

- Depuis 2017, l'Education Nationale a mis en place des **évaluations** standardisées en CP et en CE1 pour offrir des repères au niveau national sur le niveau des élèves. L'an dernier, des évaluations ont également été initiées à l'entrée du CM1. En cette rentrée, les CE2 et les CM2 ont également bénéficié des évaluations nationales, ce qui fait que tous les niveaux de l'école élémentaire ont pu être positionnés au niveau national. Les enseignants ont reçu toutes les familles au cours de la première période pour présenter individuellement les résultats obtenus par chaque enfant. L'équipe enseignante est en attente des résultats nationaux pour pouvoir analyser les données obtenues à l'échelle de l'école.

- Le jeudi 7 novembre, pour la **journée nationale de lutte contre le harcèlement**, les élèves ont été invités à venir vêtus de bleu pour montrer l'implication de chacun dans cette action. Des activités de sensibilisation ont été menées sur ce thème dans chaque classe au cours de la journée, en complément de tout ce qui est déjà mis en place quotidiennement pour le bien-être des enfants. Une photo souvenir a été prise avec tous les élèves de l'école, les enseignants et les membres du personnel communal qui le souhaitaient. Celle-ci a été mise en ligne le soir même sur l'ENT pour diffusion aux familles.

- Cette année, les enfants de CP, CE1 et CE2 bénéficient d'un **cycle natation** à la piscine de Villette de Vienne (11 séances réparties du 16 octobre au 10 décembre) : les lundis et jeudis pour les CP/CE1, les mardis et

vendredis pour les CE2. Avant le début du cycle, le responsable de bassin était venu en classe pour échanger avec les élèves sur les séances de natation (matériel à prévoir, organisation des lieux, règles de la piscine...) et répondre à leurs questions.

Les classes de CM1 et CM2 devraient quant à elles bénéficier du cycle natation sur la piscine d'Eyzin-Pinet au mois de juin, ce qui fait que tous les élèves de l'école élémentaire bénéficieront de cet enseignement cette année.

● Dans le cadre de la **liaison CM2-Sixième**, diverses actions ont déjà été entreprises depuis le mois de septembre :

- le premier **Conseil école-Collège** a permis de tracer les axes de la coopération entre les établissements Raymond Baradel et Georges Brassens, notamment en lien avec les évaluations nationales. Comme chaque année, une visite du collège à la journée est prévue pour les CM2, elle aura lieu le jeudi 16 janvier.

- une **réunion d'information** à destination des parents d'élèves de CM1 et de CM2 aura lieu le lundi 18 novembre. La Principale, Madame Millon, fera le déplacement dans notre école avec des représentants de l'équipe éducative du collège.

- une **soirée « portes ouvertes »** a été programmée le vendredi 29 novembre 2024 pour permettre aux familles de découvrir l'établissement Georges Brassens.

- sur proposition de l'école élémentaire et afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur transition vers le secondaire, le collège enverra désormais quelques informations liées à la vie des collégiens (des articles, photos, vidéos ou messages), afin que les élèves de CM1 et CM2 puissent découvrir les projets menés en Sixième. Les informations transmises par le collège sont mises à disposition des familles via l'ENT.

● Le samedi **11 novembre**, les élèves volontaires de CM2 et leur enseignant participeront à la cérémonie de commémoration aux côtés des Anciens Combattants, des élus, des membres du CME et des habitants. Dans le cadre des programmes d'Education Morale et civique, la notion de devoir de mémoire a été abordée et expliquée en classe. Son importance pour ne pas renouveler les erreurs du passé a été comprise par les élèves qui ont posé des questions pertinentes et se sont beaucoup investis dans l'apprentissage de l'hymne européen, chant plébiscité par les Anciens Combattants.

● Les enseignants organiseront cette année un **marché de Noël** le vendredi 13 décembre, dans les locaux de l'école, où les petites réalisations confectionnées par les élèves seront proposées à la vente.

La Mairie a prévu le financement d'un **concert** auquel les enfants d'élémentaire assisteront le vendredi 20 décembre au matin : Michel Buttin, enseignant retraité, interprétera une quinzaine de titres issus du répertoire enfantin contemporain et quelques titres plus tournés vers les fêtes de fin d'année.

La Mairie a aussi prévu d'offrir à chaque enfant de l'école un petit cadeau (secret gardé pour l'instant afin que les enfants découvrent cette surprise juste avant de partir en vacances).

● Le **carnaval**, organisé conjointement par le Sou des écoles et les enseignants, se déroulera le vendredi 14 mars.

● Le **petit déjeuner anglais** sera reconduit cette année pour les CE2, CM1 et CM2.

● Toutes les classes participeront à nouveau au **Prix Nord Isère** des jeunes lecteurs au cours de cette année scolaire. Les enfants découvriront quatre ouvrages de littérature de jeunesse et voteront au mois de mai pour leur livre préféré.

● Un projet de **sensibilisation aux écrans** est en cours d'organisation entre les parents élus et les enseignants. Les modalités seront présentées ultérieurement aux familles.

● L'équipe enseignante constate depuis plusieurs années que les élèves sont souvent anxieux, agités (ce qui ne les rend pas toujours disponibles pour les apprentissages), qu'ils peinent à réguler leurs émotions, à gérer des conflits, à se concentrer et à mémoriser. Afin d'aider les enfants à trouver l'apaisement et à mieux communiquer, l'équipe enseignante a choisi de faire appel à Carole Gentil pour mener un **cycle yoga** pour l'ensemble des élèves de l'école. Chaque classe bénéficiera de six séances d'une heure lors de la quatrième période (entre les vacances de février et les vacances d'avril).

● Les enseignants ont choisi de réaliser conjointement **les sorties de fin d'année** :

- les CP et CE1 se rendront au **Parc des oiseaux de Villars les Dombes** le vendredi 6 juin. Les élèves bénéficieront de la visite libre du parc, d'une visite guidée de 30 min d'une zone donnée (Plaine africaine pour les CP et Amérique du Sud pour les CE1) et du spectacle d'oiseaux en vol. Le budget de cette sortie sera de 460 euros pour le bus et 796 euros pour le parc, soit 1 256€ intégralement pris en charge par le Sou des écoles.

- les CE2, CM1 et CM2 iront au **planétarium de Vaulx en Velin** le lundi 26 mai pour une journée sur le thème de l'astronomie. Chaque classe assistera à la projection d'un film sous un dôme-écran de quinze mètres de diamètre (« Le soleil, la Terre et la Lune » pour les CE2, « Voyage dans le système solaire » pour les CM). Ce film sera animé par un médiateur scientifique qui apportera des explications supplémentaires au cours de la

séance. Chacune des trois classes participera également à un atelier de découverte des phénomènes scientifiques et d'expérimentations à l'aide de maquettes. Au cours de la journée, toutes les classes auront enfin un temps dédié à la visite des expositions. Cette sortie sera elle aussi financée par le Sou des écoles.

● La **fête de fin d'année** se déroulera le vendredi 27 juin avec le temps de jeux organisé par le Sou des écoles puis le spectacle des enfants d'élémentaire.

IV - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Mme André indique qu'aucune évolution règlementaire n'ayant eu lieu au cours des derniers mois, le règlement en vigueur n'a subi aucune modification. Il est donc soumis en l'état au vote du conseil. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Le règlement sera mis en ligne sur le site de la Mairie et un exemplaire papier sera affiché au portail, tout comme le compte-rendu de ce premier conseil d'école. Ces deux documents seront également adressés aux parents par le biais de l'ENT.

V - INFORMATIONS MAIRIE

Mme Messina indique que, pour 2025, elle fera son possible pour que le budget alloué à l'école reste le même, malgré l'inflation et les multiples hausses des charges.

Mme Messina évoque ensuite la possibilité pour les écoles de bénéficier d'animations gratuites sur la transition écologique, la gestion forestière, la découverte des écosystèmes (sous l'intitulé « Forestivités »). L'équipe enseignante prend note de cette information pour un éventuel projet sur ce thème dans les années futures.

VI - QUESTIONS DES PARENTS

Aucune question n'a été transmise à l'APE pour ce premier conseil d'école.

VII – INTERVENTION DDEN

Mme Hollinger propose à l'équipe enseignante de participer aux divers événements organisés par l'école si elle peut apporter son concours ou son aide, que ce soit en tant que DDEN ou en tant que membre de l'association Culture, Loisirs et Patrimoine. Elle précise pouvoir mettre à la disposition de l'école une belle collection de photographies grands formats sur les métiers anciens, l'école d'autrefois...

VIII - CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS

Conseil d'école n°2 : vendredi 21 février 2025

Conseil d'école n°3 : vendredi 13 juin 2025

Présidente du Conseil : Mme André

Secrétaires de séance : Mme Réus et Mme Thivend